

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation

07/04/2023

Date de l'affichage

07/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-neuf heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Mormant, sous la Présidence de Monsieur Yannick GUILLO, Président.

Étaient Présents

Didier BALDY, Michel BILLOUT, Gilles BOUDOT, Jean-Jacques BRICHET, Frédéric BRUNOT, Christian CIBIER, Sébastien COUPAS, Jean-Marc DESPLATS, Eliane DIACCI, Sébastien DROMIGNY, Philippe DUCQ, Aymeric DUROX, Marcel FONTELLIO, Charlie GABILLON, Yannick GUILLO, Serge HAMELIN, Ghislaine HARSCOËT, Fabrice HOULIER, Brigitte JACQUEMOT, Clotilde LAGOUTTE, Alban LANSELLE, Nolwenn LE BOUTER, Édith LION, Christophe MARTINET, Farid MÉBARKI, Nadia MEDJANI, Pierre-Yves NICOT, Francis OUDOT, Pierre PERRET, Aurélie POLESE, Sylvie PROCHILLO, Angélique RAPPAILLES, Frédéric ROCHER, Stéphanie SCHUT, Jean-Sébastien SGARD, Joëlle VACHER.

Absents excusés représentés

Davy BRUN par Sébastien COUPAS, Carine CALMON PLANTIN par Yannick GUILLO, Sylvain CLÉRIN par Brigitte JACQUEMOT, Mohamed KHERBACH par Michel BILLOUT, Gilbert LECONTE par Jean-Jacques BRICHET, Suzanna MARTINET par Philippe DUCQ, Jean-Yves RAVENNE par Frédéric ROCHER, Alain THIBAUD par Sébastien DROMIGNY

Absent

Néant

44 conseillers communautaires en exercice : 36 présents et 8 représentés à la séance.

Monsieur Pierre-Yves NICOT est nommé secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26 AVR. 2023

ID : 077-247700701-20230413-2023_59_17-DE

2023/59-17 – OBJET : VALIDATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DE LA BRIE NANGISSIENNE AU FONDS VERT « APPUI À L'INGÉNIERIE » (MESURE TRANSVERSE)

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2019/48-01 du conseil communautaire en date du 27 juin 2019 portant validation du projet de territoire ;

Vu la délibération n° 2022/94-01 du conseil communautaire en date du 19 mai 2022 portant approbation du CRTE de la Brie Nangissienne et autorisant le Président à signer ce contrat ;

Vu la délibération n° 2023/22-02 du conseil communautaire en date du 16 février 2023 portant approbation de l'avenant n°1 du CRTE et autorisant le président à signer cet avenant ;

Vu le Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique de la Brie Nangissienne, signé le 18 juillet 2022 avec le Préfet de Seine-et-Marne ;

Vu l'avenant n°1 du CRTE de la Brie Nangissienne pour orienter et participer à la relance économique et écologique du territoire, signé le 20 mars 2023 avec la Sous-Préfète de Provins ;

Considérant l'intérêt que revêt la demande de subvention de la Brie Nangissienne au Fonds Vert « Appui à l'ingénierie » (Mesure transverse) pour le co-financement du poste de Chargé de projet CRTE ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Approuve la demande de subvention de la Brie Nangissienne au Fonds Vert « Appui à l'ingénierie » (Mesure transverse).

ARTICLE DEUX :

Autorise le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour cette demande de subvention et à signer les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 13 avril 2023

Le Président,

Yannick GUILLO



Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26 AVR. 2023

ID : 077-247700701-20230413-2023_59_17-DE